ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Circonscription de Bergerac

Mes Chères Concitoyennes, mes Chers Concitoyens,

Le 18 novembre, vous allez voter pour l'élection d'un député.
Cédant à de très nombreuses sollicitations et particulièrement à celle du parti républicain radical et radical socialiste, j'ai décidé d'être candidat à cette élection.

Je viens donc solliciter vos suffrages mais je dois vous dire auparavant les grandes lignes de l'action que je mènerai si vous m'accordez votre confiance.

PROBLÊME POLITIQUE

Le récent référendum a troublé beaucoup d'esprits. Je viens donc préciser d'abord que mon désir absolu est de voir fonctionner dans notre pays, un régime républicain efficace assurant la nécessaire stabilité gouvernementale, en garantissant également les libertés fondamentales des Citoyens.

J'estime notamment que s'il doit y avoir un pouvoir exécutif stable et solide, il faut qu'en contre-partie il y ait un pouvoir législatif qui puisse normalement travailler, garantir les libertés et voter les lois nécessaires sans aucune pression extérieure. La constitution de la Cinquième République permet cette stabilité et cet équilibre, ce qu'il faut donc c'est qu'elle soit respectée par tous. Il ne saurait être question d'admettre si peu que ce soit, dans l'avenir, l'instabilité telle que nous l'avons connue sous la IVe République. La vie moderne a des exigences qui n'existaient pas au même degré dans la première moitié du siècle.

S'il est normal que les diverses tendances puissent s'exprimer et que les partis politiques puissent défendre leur doctrine, il faut absolument qu'une fois les élections passées et la majorité fixée ; celle-ci laisse en place le gouvernement qui sera constitué pendant toute la durée de la législature sauf à revenir devant le suffrage universel si un désaccord grave se produit entre le gouvernement et l'Assemblée Nationale.

POLITIQUE FINANCIÈRE

Ce premier point étant admis, il convient que toute action des pouvoirs publics ait essentiellement pour but l'amélioration continue des conditions de vie de la population, tant sur le plan matériel que sur le plan moral. Ceci revient à dire qu'à côté de l'augmentation du pouvoir d'achat, il faut se soucier de la sécurité du lendemain pour tous.

Ces principes étant posés, l'Etat doit avoir une politique financière qui assure avant tout la stabilité de la monnaie. Cela suppose qu'on ne se livrera pas à des dépenses de prestige inconsidérées ainsi qu'à l'octroi d'une aide financière démesurée à l'ALGERIE et à nos anciennes colonies. Une très grande prudence est indispensable, en effet, dans ce domaine, si l'on veut pouvoir assurer le financement de tout ce qui reste à faire dans notre pays et rétablir dans des conditions de vie normale nos compatriotes rapatriés d'Algérie et si l'on veut pouvoir en même temps procéder à un desserrement de l'étreinte fiscale.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Cette stabilité de la monnaie, ce desserrement de l'étreinte fiscale sont à la base d'une politique d'expansion et d'une équitable répartition des revenus créés par cette expansion. Et lorsque je parle d'une équitable répartition de revenus, je pense particulièrement à la situation de notre agriculture. Nos agriculteurs n'ont pas actuellement la juste part qui leur revient du revenu national. L'équilibre ne sera rétabli pour eux que si le développement de la production agricole va de pair avec l'établissement de la parité des prix et si le monde paysan est mis à égalité de chances avec le reste de la nation. Cela suppose notamment un effort considérable en faveur de l'enseignement agricole, de façon à mettre les jeunes agriculteurs à même de pouvoir bénéficier de tout ce que peut leur apporter le progrès.

Nous ne devons pas perdre de vue que nous sommes désormais engagés dans le Marché Commun. Cela suppose que l'ensemble des producteurs français, tant industriels qu'agricoles seront mis progressivement à

égalité de chances avec nos partenaires étrangers. Il s'agit là d'une tâche difficile mais dont le succès doit assurer à l'ensemble de notre population des conditions de vie plus larges dans un proche avenir. Mais ce qui est vrai sur le plan national l'est plus encore sur celui de notre département, de notre arrondissement.

Mes fonctions de Président de l'Association pour l'Expansion Economique de la Dordogne m'ont conduit à me pencher d'une façon toute spéciale sur les problèmes qui se posent dans notre région et ici une constatation s'impose. Alors que d'autres départements, tels ceux de Bretagne, ont été classés comme zone critique et bénéficient, de ce fait, d'avantages énormes que leur apporte l'Etat sous la forme de subventions ou de prêts, le Sud-Ouest en général, et notre département en particulier, qui ne connaît pas à bien des points de vue un sort meilleur que les départements bretons, ne bénéficient absolument d'aucun des avantages généreusement accordés ailleurs.

Les Industriels qui veulent se développer, ceux qui pourraient créer des industries nouvelles n'obtiennent aucune facilité de la part de l'Etat tandis que notre agriculture n'est nullement aidée pour son équipement comme le sont d'autres régions plus favorisées.

Le Conseil Général de la Dordogne a déjà protesté contre une telle situation. Il faut d'urgence entreprendre une action très énergique et il appartiendra à nos parlementaires et plus particulièrement au député de BERGERAC d'insister constamment, de faire démarches et pressions sur les pouvoirs publics pour que nous puissions enfin ne plus être traités en parents pauvres.

Notre département, notre arrondissement doivent pouvoir espérer la création de nouvelles usines susceptibles de donner du travail à des jeunes et la réalisation d'investissements d'intérêt agricole indispensables à l'heure actuelle. Je pense, par exemple, aux problèmes des adductions d'eau où nous nous trouvons à un rang, parmi les départements français, qu'on peut presque considérer comme déshonnorant.

Telles sont les grandes lignes d'une action que je crois absolument nécessaire car, suivant un mot fameux on vit de «bonne soupe et non de beau langage». J'ai prouvé depuis déjà longtemps que je m'attache beaucoup moins à faire des discours et à faire de la politique pure, qu'à réaliser et à chercher sans cesse à améliorer le sort de ceux qui m'ont fait confiance.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Mais on ne saurait passer sous silence, quand on veut parler de l'avenir, le problème de la paix. Sur ce point, j'ai depuis longtemps une idée précise. Je suis pour ma part, convaincu que c'est en faisant l'Europe, en créant entre les pays de l'Europe occidentale une véritable communauté de plus en plus solide que la paix pourra être le plus facilement sauvegardée. Entre les deux grands que sont la RUSSIE et les ETATS UNIS, il y a une place pour un troisième constitué par l'EUROPE. Les pays d'Europe Occidentale ont trop souffert de la guerre pour ne pas être très fermement attachés à la Paix et c'est de la solidité de leur union que viendront sur ce point les meilleurs garanties que nous puissions avoir.

Telles sont mes chères Concitoyennes et Chers Concitoyens, les quelques idées que je tenais à développer pour que vous connaissiez le fond de ma pensée.

Conseiller Général depuis 13 ans, Maire de Lalinde depuis bientôt 10 ans, j'ai prouvé par toute l'action que j'ai menée dans ma commune, dans mon canton, au Conseil Général de la Dordogne, que je ne me contentais pas comme je l'ai dit plus haut de faire des discours que j'ai toujours cherché à créer, à bâtir, à moderniser et à développer l'activité économique de la région dont j'ai la charge de représenter les intérêts.

Je ne suis pas un homme qui a l'habitude de se livrer à des combinaisons et si vous me faites confiance, je suis certain que vous ne serez pas déçu. Je n'ai pas pour habitude de faire des promesses. Il y en a qu'une seule que je vous fais, c'est de travailler sans cesse pour le bien de notre arrondissement de Bergerac.

Vive l'Arrondissement de Bergerac !

Vive la République !

Marcel VENTENAT

Ingénieur des Mines

Conseiller Général - Maire de Lalinde

Officier de la Légion d'Honneur - Croix de guerre 1939-1945

Suppléant :

Jacques GAILLARD

Avocat

Bâtonnier au Barreau de Bergerac

Imp. Taillandier - Bergerac